



COVID19

Bulletin d'information du Système des Nations Unies en Algérie

Situation de l'épidémie en Algérie

Le premier cas du Covid19 en Algérie a été notifié le 17 février 2020 et jusqu'au 31 mars, l'Algérie a confirmé **716** cas, dont **603** sont toujours hospitalisés, et **44** décès. Les cas testés positifs sont concentrés à Blida et à Alger mais on note l'avancée de la propagation du Coronavirus dans les provinces, avec **38** des **54** wilayas affectées. Les dernières informations par rapport à l'épidémie se trouvent sur le site du Ministère de la Santé ([lien](#)) ainsi que la [carte épidémiologique Algérie](#).

1

Réponse par le Gouvernement Algérien

Afin de répondre aux énormes défis de la propagation du virus, le Ministère de la Santé a lancé un **Plan de préparation et de riposte** qui est flexible et structuré autour de plusieurs piliers techniques :

- (i) Le dispositif de surveillance de l'infection Covid19
- (ii) Le dispositif de prise en charge d'un cas suspect et le transport d'un cas suspect vers l'hôpital dédié
- (iii) Le dispositif de prise en charge d'un malade Covid19 au niveau des structures sanitaires
- (iv) L'acheminement des prélèvements biologiques
- (v) Tenue et matériel de protection
- (vi) Précautions et standards en termes d'hygiène
- (vii) Procédures de veille

La **gestion de la crise** du virus est assurée par la cellule de crise, composée des différents secteurs, au niveau du Premier Ministre, ainsi qu'une cellule de crise au niveau du Ministère de la Santé et les différentes institutions de l'Etat. Au niveau de chaque wilaya, un comité de veille et de suivi a été mis en place. Le Ministère de la Santé a également constitué un Comité Scientifique de suivi et d'évaluation qui publie les chiffres officiels des cas Covid19 dans le pays et une cellule de veille et d'écoute. Pour répondre aux questions des citoyens, un numéro vert (3030) est opérationnel depuis le début de la crise.

Les **mesures exceptionnelles prises par le gouvernement** ont été graduelles mais fermes, celles-ci incluent la suspension des dessertes maritimes et aériennes depuis le 18 mars, ainsi que la suspension de tous les transports publics, la suspension des activités non-essentiels, les restrictions de mouvements et le confinement total à Blida et partiel à Alger avec un couvre-feu depuis le 23 mars, qui, ensuite, a été étendu à d'autres wilayas affectées (Constantine, Oran, Sétif, Tipasa, Tizi Ouzou, Batna, El Oued et Boumerdes).

Toutes les institutions et administrations publiques ont été appelées à prendre des mesures encourageant le travail à distance.

La **prise en charge des cas suspects et positifs** se fait dans les structures hospitalières de référence identifiées par le Ministère de la santé. Au total, 315 établissements hospitaliers disposent de lits réservés à l'accueil de malades suspects ou infectés par le Covid19. Le 23 mars, le Ministère de la Santé a adopté le protocole de traitement à la chloroquine pour les cas les plus sévères.

Financement de la riposte

L'impact du Coronavirus sur l'Algérie est significatif, pas seulement par rapport au taux de mortalité et à la suspension des activités non-essentiels, mais notamment dû à la baisse drastique des prix des hydrocarbures. Afin de pallier aux effets sur l'économie et les ménages, le Gouvernement a libéré 40 milliards de Dinars (équivalent d'environ 350M USD), dont 100 millions de dollars pour accélérer l'importation de tous les produits pharmaceutiques en quantité suffisante. Ce montant s'ajoutera à ceux promis ou en cours de négociation par le Fonds Monétaire International (100 millions de dollars) et la Banque Mondiale (35 millions de dollars).

Réponse par le SNU de vis-à-vis de son Personnel

Depuis février, au début de l'épidémie, le SNU a formé une Task Force Covid19 s'appuyant sur le groupe de points focaux Urgence, qui se réunit régulièrement afin de :

- (i) Identifier et constituer les stocks de kits PPE (masques, gants, gel hydroalcoolique) ;
- (ii) Revoir le Plan de Contingence pour la prévention et la gestion des cas suspects parmi le personnel des Nations unies et/ou leurs dépendants ;
- (iii) Mener des sessions de sensibilisation du staff et diffuser des messages de prévention.

Au niveau des chefs d'agence, une Crisis Management Team, présidée par le RC/DO, a été constituée avec la participation du Manager Incidence Covid19 de l'OMS et le point focal interagence de l'OMS pour le Covid19, qui se réunit avec une fréquence hebdomadaire. Le Plan de Contingence adopté par le CMT définit les mesures de prévention et les procédures par rapport à la gestion d'un cas suspect et d'un cas confirmé parmi le personnel des Nations unies, ainsi que les 3 phases de riposte.

➡ **La phase 2** de la riposte a été activée le 11 mars 2020, à la suite de l'annonce du gouvernement des mesures restrictives, avec l'application du BCP

➡ **La phase 3** de la riposte a été activée le 16 mars 2020 par le DO, avec confinement à Alger suite à l'annonce du gouvernement du couvre-feu et des mesures de mouvements encore plus restrictives et l'application du BCP par chaque agence avec une présence au bureau pour les fonctions critiques uniquement.

Afin de répondre aux questions et préoccupations du personnel des Nations unies et de leurs dépendants, une cellule d'écoute composée des 3 collègues médecins du SNU et 2 psychologues (stress counselors) a été mise en place. Une cellule médicale composée de deux médecins-experts de maladies infectieuses au niveau de l'hôpital El Kettar a été mise en place pour orienter les staffs SNU et leurs dépendants des symptômes évocateurs/suspects de COVID-19. Jusqu'à ce jour, aucun staff ni dépendant du SNU n'a été testé positif au Covid19.

Réponse du SNU par apport à l'appui à la riposte Nationale

- (i) Depuis début mars, l'OMS a déployé une équipe de 6 experts épidémiologistes en Algérie pour renforcer le bureau et pour appuyer le Ministère de la Santé, en cas de besoin. L'équipe est composée de :
- Expert de la coordination et de la réponse générale à l'épidémie ;
 - Epidémiologiste spécialisé dans la gestion des urgences au niveau des points d'entrée
 - Epidémiologiste chargée de la formation des Groupe d'intervention Rapide ;
 - Infectiologue Expert dans la prévention, contrôle des infections et prise en charge des cas dans les situations d'urgence ;
 - Epidémiologiste chargé de la surveillance épidémiologique en situation d'urgence ;
 - Expert chargée de la communication externe en situation d'urgence.
- (ii) En janvier 2020, l'OMS a mis à disposition du gouvernement algérien un premier échantillon des kits de dépistage ;
- (iii) A travers l'intégration de l'OMS dans la Cellule de Veille au niveau du Ministère de la Santé, le SNU a appuyé la stratégie de communication (4 reportages ont été réalisés par l'équipe de communication de l'OMS (<https://www.afro.who.int/news/algerias-covid-19-hotline-props-rapid-response>)). D'autres agences ont également offert leur expertise dans le domaine de la communication, notamment pour des populations spécifiques et celles à risque élevé (PNUD, UNICEF, OIM, ONUSIDA, UNODC).
- (iv) A travers le bureau du RC, l'offre d'appui technique et matériel de l'ensemble du SNU a été coordonnée et communiquée au gouvernement dans les domaines suivants :
- Surveillance épidémiologique
 - Prise en charge des cas, le contrôle et la prévention des infections
 - Communication autour des risques et le changement de comportements en situation de crise sanitaire y compris parmi les communautés des réfugiés et des migrants
 - Evaluation des besoins et de l'impact social et économique et le renforcement institutionnel
 - Dotation d'équipements et de matériel pour isoler et référer en toute sécurité les cas de COVID-19 aux établissements de santé
- (v) L'appui à l'étude d'impact socio-économique à travers un financement disponible au niveau du PNUD ; En parallèle, un modèle macro-économique de la CEA est en train d'être testé par rapport au choc pétrolier induit par le Coronavirus. Le modèle sera adapté à l'Algérie, un travail conjoint entre l'économiste de la CEA et l'économiste du Bureau de Coordination en Algérie.
- (vi) Afin d'apporter une réponse coordonnée et cohérente à moyen terme, deux groupes de réflexion ont été activés au niveau du SNU par rapport aux conséquences de l'épidémie sur : (i) le domaine économique ; et (ii) le secteur social.